

Conseil national des 10 et 11 décembre 2020

TEXTE ACTION

Contexte général

Le gouvernement instrumentalise la crise sanitaire pour imposer toujours plus brutalement ses orientations libérales. Il a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'en février sans aucun contrôle. Il déroge et continue de s'attaquer aux droits des salarié·es. Il installe de nouvelles restrictions aux libertés publiques. La question écologique, pourtant centrale, est reléguée alors qu'un récent rapport intitulé « un climat d'inégalité » révèle les impacts inégaux des dérèglements climatiques en France. Le SNUEP-FSU dénonce les mensonges du président Macron qui a « filtré » les propositions de la convention citoyenne en amont du débat parlementaire. Cette gestion autoritaire de l'État est dangereuse ; elle renforce la crise démocratique, écologique et économique.

Les importantes mobilisations organisées partout en France révèlent un rejet du projet de loi « sécurité globale » de la part de la population. Ce projet de loi attaque les libertés d'information, d'expression et de manifestation et induit une société de la surveillance et de contrôle qui dessine les contours d'un État autoritaire très inquiétant. Si le gouvernement manœuvre avec un premier recul sur la ré-écriture de l'article 24, il ne bouge cependant pas sur les autres dispositions. L'élargissement des compétences de la police municipale, la multiplication des drones, la possibilité d'utiliser les armes de service hors du temps de service sont autant d'articles fortement contestés et rejetés. Pour le SNUEP-FSU, c'est l'ensemble de la loi qui doit être abandonnée.

La crise économique qui s'installe voit se multiplier les plans sociaux et bondir le chômage, la précarité et la paupérisation d'une grande part de la population. Le gouvernement ne change néanmoins rien à ses orientations : il continue de soutenir un modèle économique fondé sur le productivisme, sur l'offre et sur une politique de fiscalisation injuste. La Fonction publique est exclue de toute mesure alors qu'elle représente 20 % des emplois en France. Les mesures de défiscalisation, sans contrepartie sociale, restent de mise alors qu'elles profitent essentiellement aux grosses entreprises au détriment de celles réellement créatrices d'emplois dont les faillites progressent dangereusement. Ces choix irresponsables ont déjà fait basculer un million de personnes supplémentaire dans la grande pauvreté.

La loi de *Transformation de la fonction publique* est maintenue. Le gouvernement allant même jusqu'à publier, en pleine crise sanitaire, les textes qui actent la suppression des CHSCT au profit de formations spécialisée intégrées aux nouveaux Comités sociaux d'administration (CSA). Le *plan jeunesse* ne permet pas d'amortir les effets de la crise économique sur le chômage des jeunes. Les formations qualifiantes et diplômantes sont les grandes absentes de ce plan alors même que l'accès à un diplôme reste un des meilleurs remparts contre les risques du chômage. Pour le SNUEP-FSU, ces choix opérés sont à l'opposé des besoins économiques et sociaux. Il y a urgence à rehausser les minima sociaux dont le SMIC et à accorder le RSA à tous les jeunes de moins de 26 ans sans solution.

Les annonces sur les modalités de remboursement des 180 milliards dépensés prétendant pallier la crise économique commencent à poindre. Le recours à l'impôt progressif comme à la taxation des transactions financières sont d'emblée écartés. Par contre, la réponse au renflouement du déficit budgétaire est proposée au prisme de la croissance, de l'augmentation des cotisations sociales et du retour des réformes des retraites et du chômage. Le SNUEP-FSU s'engage à dénoncer et lutter contre ces deux réformes si elles devaient refaire surface car elles renforceront, entre autres, toujours plus les inégalités, la précarité, la pauvreté et les injustices sociales.

L'actualité reste très marquée par l'épidémie et les contestations sur la gestion catastrophique du gouvernement se renforcent. L'opacité, les mensonges, la place prédominante du conseil de défense sont autant d'éléments qui justifient les critiques et renforcent aussi la crise démocratique. Grâce aux nombreuses interpellations syndicales à la Fonction publique, le gouvernement a enfin abrogé le jour de carence en cas de Covid-19 à partir de janvier mais il refuse toujours son imputabilité au service. La gestion erratique des personnels vulnérables est aussi un sujet grave et révélateur du fait que la protection des personnels n'est pas leur priorité.

ÉDUCATION NATIONALE

L'enquête IPSOS, commandée par la FSU, montre que les personnels de l'Éducation nationale dénoncent majoritairement cette gestion de crise calamiteuse par le ministre. Son autoritarisme, son refus du dialogue social et son mépris vis-à-vis de la profession impliquent qu'il n'a pas anticipé la rentrée – allant jusqu'à refuser la mise en place de mesures protectrices dans les établissements. L'appel à la grève du 10 novembre a néanmoins permis à des établissements d'obtenir des aménagements, notamment la mise en place de groupes à effectifs réduits. Mais le manque de cadrage national a laissé trop de lycées sur le côté. Les moyens humains manquent et sont la conséquence des politiques de suppressions de postes depuis 3 ans. À cette

rentrée encore, son refus d'organiser dignement l'hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné sauvagement dans l'exercice de son métier, a profondément choqué la communauté éducative. Le ministre est de surcroît suspecté dans une affaire grave de détournement d'argent public et de la démocratie lycéenne à des fins partisans. Le SNUEP-FSU revendique une enquête indépendante afin que toutes les responsabilités soient mises à jour car d'autres hauts fonctionnaires, dont certains sont actuellement recteurs, seraient incriminés. Et si les résultats de l'enquête confirment leurs rôles, ils doivent être déchus de toutes leurs responsabilités.

L'enquête IPSOS révèle qu'une majorité d'enseignant·es sont fier·es de leur métier mais contestent fortement les réformes Blanquer : considérées inutiles pour les élèves et dangereuses pour leurs conditions de travail. Les personnels dénoncent aussi la faiblesse de leur salaire et expriment de vives critiques sur les plans de revalorisation en cours. Les personnels ne sont pas dupes des manœuvres du ministre et le Grenelle comme le colloque du 1^{er} décembre sont emblématiques de ce point de vue : les ateliers véhiculent des poncifs éculés ou des propositions téléguidées par la rue de Grenelle.

Politiques éducatives : pendant la crise, la casse continue !

La crise sanitaire nécessite des adaptations qui accentuent les difficultés récurrentes de la voie pro. La gestion locale de la crise sanitaire entraîne des iniquités dans la formation des élèves et dans la gestion de leurs PFMP. Sur ces points, le ministère tarde à répondre, et même s'il annonce la reprise pour 2021 des seuils de durée appliqués l'an dernier, il insiste pour que les élèves effectuent malgré tout un maximum de semaines de stage, au mépris des règles de protection sanitaire ou du droit du travail des mineur·es. Le SNUEP-FSU dénonce une absence de cadrage national sur cette question qui laisse les enseignant·es en porte à faux. Prêt à tout pour que les élèves franchissent ces seuils de durée, le ministère propose de comptabiliser comme PFMP les semaines de simulations de situations professionnelles internes aux établissements ou les petits boulots pendant les vacances. La responsabilité de cette prise en compte pèserait essentiellement sur les collègues « référents », qui verraient leur charge de travail augmenter hors cadre statutaire et devraient faire face à des pressions de toutes sortes : hiérarchie, mais aussi élèves et familles, voire entreprises. Le SNUEP-FSU s'est opposé fermement à cette disposition et continuera de le faire en CSL et au CSE. De plus, le ministère propose d'assouplir fortement le calendrier des CCF, donnant le sentiment qu'à ses yeux, l'important, c'est la note obtenue, indépendamment du contenu évalué voir de la méthode. Certes favorable à une diminution du nombre de CCF et hostile au contrôle continu, le SNUEP-FSU a souligné qu'une annulation des PFMP au-delà des seuils minimums était maintenant nécessaire. Cela redonnerait du temps d'enseignement à tou·tes les élèves et rétablirait un minimum de valeur aux diplômes 2021 et d'équité entre les candidat·es. Avec les mêmes objectifs, un moratoire sur les dispositifs de la réforme est nécessaire, a minima jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il rappellera ces revendications quand les textes concernés seront présentés au CSE.

Hors contexte sanitaire, le MESRI travaillerait actuellement à l'ouverture de formations bac +1, destinées aux titulaires d'un bac pro, en format "apprentissage", aussi bien dans les universités que dans certaines écoles privées post-bac. Avec les ouvertures en parallèle de MC niveau 4 et de FCIL, le gouvernement veut clairement détourner les bachelier·es pros du BTS pour privilégier les formations courtes et adéquationnistes. Pour le SNUEP-FSU, permettre à un maximum d'élèves de la Voie Pro de poursuivre leurs études passe par l'abrogation de Parcoursup et l'ouverture massive de places en BTS.

Le ministère entend mener, sur 3 académies (Lille Marseille et Nantes), une expérimentation censée redéfinir l'éducation prioritaire. Si certains LP pourraient se voir ainsi à nouveau concernés, l'attribution des moyens se ferait localement, sur la base de contrats entre les établissements et le rectorat, établis selon le projet de chaque établissement. Ce serait la fin d'une politique nationale d'éducation prioritaire et de toute labellisation. L'attribution de moyens serait très dépendante des pressions exercées localement. Le SNUEP-FSU s'opposera à la mise en place d'un tel système.

Enfin, comme prévu par la réforme et dénoncé par le SNUEP-FSU, le ministère entend poursuivre et accentuer le développement de l'apprentissage dans les LP. Des conventions diverses et variées sont présentées dans les CA. Si la loi "Avenir Pro" leur a retiré toute prérogative sur la signature ou non de ces conventions, laissée à la seule appréciation du chef d'établissement, il n'en est pas de même sur les modifications qu'elles peuvent générer sur l'organisation pédagogique des établissements. Or le mixage des publics, comme des parcours ne sont pas sans conséquence sur cette organisation pédagogique. C'est pourquoi le SNUEP-FSU rappelle que ces questions doivent obligatoirement être soumises au CA et appelle tou·tes ses représentant·es élu·es à s'opposer fermement aux mixages.

FDE : Le ministère s'obstine, la FSU s'indigne

Depuis plusieurs mois, le MEN a lancé une réforme de la formation des enseignant·es censée renforcer l'attractivité et améliorer leur formation. Pour renforcer l'attractivité, il compte sur la mise en place de l'alternance en master MEEF. L'étudiant·e alternant serait placé·e en responsabilité dès le deuxième semestre de master, entre 3 et 9 h par semaine pour la somme de 865 euros bruts ! Pour le concours, qui se veut plus professionnalisé, des épreuves disciplinaires seraient remplacées par un entretien d'embauche, brisant ainsi l'anonymat. Une fois, le concours obtenu, tou·tes les stagiaires issu·es de master MEEF se verraient affectés à temps plein, ce qui, avec les lauréat·es de l'interne, donnerait plus de 75 % des stagiaires à 18 h hebdomadaires. En signe de protestation, le SNUEP-FSU a décidé, avec les autres syndicats de la FSU, de quitter le dernier groupe de travail sur cette question pour manifester son rejet de cette réforme.

Salaires, carrières et conditions de travail

Le ministère multiplie les groupes de travail à l'agenda social sans que La DGRH n'y expose réellement ses choix. Avec les syndicats de la FSU, le SNUEP y rappelle ses mandats comme la suppression de l'accès fonctionnel à un grade et l'objectif d'un départ en retraite à l'échelon le plus élevé du corps.

Concernant la qualité de vie au travail (QVT), le SNUEP et la FSU ont dénoncé le choix ministériel de fonder la QVT dans l'action sociale en direction des personnels et la protection sociale. Pour le SNUEP-FSU, le travail sur la QVT relève pour partie des CHSCT et doit être centré sur le contenu et l'organisation du travail, sur les relations sociales et professionnelles, sur l'environnement de travail et sur la formation professionnelle. Avec la FSU, le SNUEP demande de séparer les questions QVT, action sociale et protection sociale complémentaire. Le ministère envisage de modifier les rendez-vous de carrière en avançant les deux premiers et en ouvrant la possibilité d'un 4^e pour l'accès au dernier grade. Avant toute modification, un diagnostic partagé est nécessaire. La récente mise en place et le contexte sanitaire de 2020 ne permettent pas d'avoir un bilan exhaustif. Le SNUEP-FSU a rappelé au ministère son exigence de déconnecter l'avancement de l'évaluation.

L'égalité professionnelle n'est pas la priorité du ministre. Le plan d'action accuse du retard et révèle un manque de moyens dédiés qui aura des conséquences sur l'effectivité réelle des mesures. Le SNUEP-FSU dénonce l'hypocrisie du ministère de l'Éducation nationale qui n'a toujours pas proposé concrètement de loi de programmation pour financer une hypothétique revalorisation salariale et qui n'évoque aucune des mesures de rattrapage salarial pour les femmes dans les instances de dialogue social. Concernant les violences sexistes et sexuelles, le SNUEP-FSU demande de dépasser la seule mise en place des cellules d'écoutes pour aller vers leur fonctionnement effectif et la mise en place d'une formation solide des personnels de ces cellules ainsi qu'un suivi qualitatif de ces dispositifs. Pour le SNUEP-FSU, l'égalité n'est pas une option et il est plus que temps de passer des discours aux actes.

DROITS ET LIBERTÉS

Criminalisation des enfants et adolescent-es

Suite à l'hommage rendu à Samuel Paty, de jeunes enfants du primaire à Albertville ont été interpellés, retenus 9 h au commissariat en dehors de la présence de leurs parents, pour des propos jugés « violents » et « inquiétants » sans aucun travail éducatif et pédagogique des équipes enseignantes. De la même façon deux collégiens de Strasbourg sont poursuivis au pénal. C'est dans la droite ligne d'une politique sécuritaire qui se propage sournoisement et qui traite les mineur-es comme les majeur-es (préceptes du Code de Justice Pénale des Mineurs, qui entrerait en vigueur le 31 mars 2021) et cela va à l'encontre de tous les principes constitutionnels énoncés par l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante. Le SNUEP-FSU privilégie une approche spécialisée et éducative, toujours prévue dans la loi. Il est nécessaire de désapprouver les propos, s'ils doivent l'être, dans un cadre scolaire et éducatif et refuser la répression pénale. L'éducation et le respect des principes de la Convention Internationale des Droits de l'enfant doivent s'appliquer en France.

Réforme de la justice des mineurs : "Toujours plus de répression et toujours moins d'éducation", dénoncent 200 personnalités liées à la protection de la jeunesse

Le SNUEP-FSU soutient cette tribune qui appelle les parlementaires à ne pas "céder" à ce "simulacre de débat démocratique" et à s'opposer au vote du projet de loi qui réforme la justice des mineur-es et qui est examiné en dernière lecture mardi à l'Assemblée nationale.

Stop aux violences policières et à la répression brutale des manifestations

Les brutalités policières sont révélées au grand jour par de multiples canaux. La répression touche une grande partie de la population. Les policier-es agissent avec l'aval des autorités. Il est plus que temps d'arrêter cette spirale de la haine qui mène au pire.

Nous revendiquons la démission du préfet Lallement et plus largement l'instauration d'enquêtes réellement indépendantes pour condamner les policiers incriminés pour violences.

Journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Si cette journée internationale permet de faire un état des lieux et de rendre visible les violences, elle permet aussi d'organiser des mobilisations partout dans le monde. Beaucoup d'initiatives ont eu lieu en France du 21 au 25 novembre pour dire stop aux violences sexistes et sexuelles.

Le SNUEP-FSU demande un milliard pour lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles et la mise en place de centres d'hébergement d'urgence. Il est indispensable de mettre en place : une éducation non sexiste, de vraies campagnes de sensibilisation et des politiques ambitieuses de lutte contre toutes les violences sexistes et sexuelles.

Le SNUEP-FSU s'oppose à la mise en concurrence de la gestion de la ligne d'écoute 3919.

Le SNUEP-FSU demande un financement ambitieux pour appliquer les accords égalité dans la Fonction publique.

Place de la République : démantèlement d'un camp de migrant-es

Lundi 23 novembre, soutenus par des associations et des élu·es, plusieurs centaines de migrant·es étaient rassemblées place de la République pour y passer la nuit. Ce campement éphémère a été mis à sac puis évacué par une opération policière d'une cruauté inouïe. Cette intervention brutale a été émaillée de très nombreux dérapages : réfugiés, migrants et plusieurs journalistes ont été traînés par terre, chassés, matraqués, gazés. Les vidéos de ce démantèlement rappellent que, d'innombrables « évacuations » de campements réalisées à Calais, Paris ou Nice, sont encadrés par les forces de l'ordre sans jamais de mise à l'abri durable. Le SNUEP-FSU s'indigne de ces politiques publiques de plus en plus violentes envers les migrant·es et dénonce le développement de mesures et de comportements portant atteinte à nos droits fondamentaux. Le SNUEP-FSU dénonce également que la fermeture des frontières, et le rejet priment, dans les politiques publiques, sur l'aide, le soin et l'accueil.

Le SNUEP-FSU se félicite de la défaite de Donald Trump et de l'élection de la 1^{re} femme, d'origine noire et indienne, à la vice-présidence des EUA. Si aujourd'hui le soulagement domine, la victoire de Joe Biden n'est pas pour autant une défaite éclatante du trumpisme, la participation historique le souligne.

Silence international sur le conflit au Haut-Karabakh : Pour la reconnaissance de l'indépendance du Haut-Karabakh

Le SNUEP-FSU s'interroge sur l'absence de réaction de la communauté internationale, notamment de l'Europe, au conflit du Haut-Karabakh. Les Azéries soutenus et armés par Erdogan et des mercenaires syriens, dont des membres de Daech, ont récupéré par la force une zone géographique habitée très majoritairement par des Arménien·nes. Il est urgent aujourd'hui de les placer sous la protection de la communauté internationale et non de la seule Russie.

Tou·tes fiché·es ! Une nouvelle atteinte contre la démocratie.

Le SNUEP-FSU dénonce l'article R236-13 du code de la sécurité intérieure, modifié le 2 décembre 2020 qui autorise de récolter des données très précises et de ficher les personnes en fonction de leurs opinions politiques, de leurs convictions philosophiques, religieuses et de leur appartenance syndicale. Cet article porte atteinte à la liberté même d'opinion.

ACTIONS

Le SNUEP-FSU doit analyser et travailler les projets éducation prioritaire avec les 3 académies concernées par l'expérimentation. Il informera au fur et à mesure l'ensemble des collègues pour créer les conditions d'une mobilisation forte si ce projet ministériel devait être généralisé. Dans l'immédiat, il continue d'exiger la prolongation de la clause de sauvegarde pour les personnels concernés. Il participera aux États généraux de l'Éducation prioritaire organisé par la FSU le 28 janvier. Face au risque de contractualisation locale et territoriale des lycées professionnels éligibles, le SNUEP-FSU doit aussi travailler avec les syndicats, collectifs et organisations engagées localement sur la revalorisation des services publics.

Face au démantèlement de la Fonction publique le SNUEP-FSU considère qu'il faut poursuivre le travail d'information pour créer les conditions d'une autre réforme et élaborer un plan ambitieux d'urgence de défense des services publics. Il s'engage à populariser la campagne revendicative FSU « *guide pour agir et défendre les droits des personnels de la fonction publique* » à destination des agent·es pour un plan d'ampleur afin de promouvoir des services publics solides au service de l'intérêt général, de toute la population et sur tous les territoires.

Le projet de loi *Sécurité Globale* est source de vives et légitimes critiques portées par des syndicats, des associations et des partis politiques, depuis plusieurs semaines. Ce projet de loi constitue une régression majeure sur le plan des libertés individuelles et collectives.

Cette loi génère aussi dans certains lieux une impossibilité de manifester du fait du haut degré de violences de quelques-uns en marge des manifestations. La réponse policière brutale et violente est inadaptée et dangereuse. Le SNUEP-FSU exige l'abandon du projet de loi *Sécurité Globale* et appelle à participer aux mobilisations du 12 décembre et après, là où les manifestations sont organisées. Le SNUEP-FSU doit aussi participer avec les syndicats de la FSU à une réflexion de fond sur un nouveau service public du maintien de la paix respectueux des valeurs de la république, au service de l'intérêt général et sans discrimination.

Pour dénoncer le traitement indigne fait au migrant·es, le SNUEP-FSU appelle à la marche des solidarités le 18 décembre.

Le ministère a diffusé une note de service aux rectorats le 18 novembre 2020 concernant le versement de la part variable de l'ISOE aux enseignant·es de SEGPA. Ce versement est limité pour l'instant aux seul·es professeur·es principaux de 3^e SEGPA de cette année et de l'année passée. Le SNUEP-FSU dénonce cette limitation et appelle les adhérent·es professeur·es principaux de SEGPA à réclamer le versement de la part variable de l'ISOE. Il interpellera le ministère sur cette limitation et engagera si nécessaire un recours contre la note de service.

Les premières mesures sur les salaires des personnels de l'Éducation nationale sont largement insuffisantes. Côté enseignant·es et CPE, 70 % en sont exclus et certaines primes (équipement informatique...) ne constituent en rien une revalorisation. Les AED et les AESH sont les grand·es oublié·es des annonces de revalorisation des salaires pour 2021. Le SNUEP-FSU doit aussi engager des actions pour que la prime d'équipement informatique soit élargie aux CPE, Professeur·es documentalistes, AED et AESH. Le SNUEP-FSU appelle à signer massivement la pétition intersyndicale « pour une prime d'équipement informatique pour les CPE ! ».

Pour le SNUEP-FSU, il y a urgence à exiger une loi de programmation pour une véritable revalorisation salariale sans contrepartie pour tous les personnels et sans remise en cause de nos statuts.

Pour pallier les conditions de travail fortement dégradées et permettent à tous les élèves d'obtenir un diplôme dans de bonnes conditions, le ministère doit renoncer à son projet de supprimer 1800 postes pour la rentrée prochaine dans le second degré. Il doit engager un vaste plan de recrutement et de création de postes à la hauteur des besoins.

Le SNUEP-FSU dénonce la répression dont sont victimes les collègues dans le cadre de l'action syndicale et continue de les soutenir.

Le SNUEP-FSU demande que toute la lumière soit faite sur les soupçons de création de toutes pièces d'un syndicat par le ministre en vue de manipuler la démocratie lycéenne. Si les faits étaient avérés, il s'agirait là encore d'une nouvelle marque de mépris pour toutes les organisations syndicales. Ces accusations renforcent le rejet et le discrédit du ministre exprimés par l'ensemble de la communauté éducative. Elles interrogent sa crédibilité à continuer d'être l'interlocuteur des représentants des personnels.

Le SNUEP-FSU soutient les mobilisations et actions en cours. Il poursuivra ses campagnes sur salaire, emploi, métier. Avec l'intersyndicale de la voie professionnelle, le SNUEP-FSU doit prendre toute sa place pour construire et contribuer à la réussite d'une mobilisation forte et unitaire par la grève le 26 janvier, étape importante pour lutter contre la politique de Blanquer et du gouvernement. Le SNUEP-FSU s'engage à créer les conditions de mobilisation pour envisager des suites au 26 dans le cadre de l'Éducation nationale, de la fonction publique et/ou de l'interpro.

Les mesures prises par le gouvernement prétendant pallier la crise économique sont à rebours des besoins économiques, sociaux et écologiques. Elles renforcent les injustices et inégalités sociales et ne protègent en rien les jeunes, les privé·es d'emplois et les salarié·es. Le SNUEP-FSU avec la FSU, doit continuer à dénoncer ces orientations libérales et peser pour populariser des alternatives crédibles dans le cadre de l'interpro comme dans celui de « Plus jamais ça ! » pour lequel il participera aux états généraux. Il doit aussi peser avec la FSU sur l'organisation d'États généraux du syndicalisme comme sur la construction de mobilisations sur la base de revendications sociales, écologiques et économiques.